Nations Unies A/55/136

Assemblée générale

Distr. générale
14 juillet 2000
Français
Original: russe

Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Point 61 b) de l'ordre du jour provisoire*
Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions : l'Assemblée du millénaire

Lettre datée du 12 juillet 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'appel adressé aux parlementaires du monde par le Parlement de la République du Kazakhstan, en date du 28 juin 2000 (voir annexe).

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 61 b) de l'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale.

Le Représentant permanent du Kazakhstan
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Madina B. **Jarbussynova**

* A/55/150.

00-53415 (F) 260700 270700

Annexe à la lettre datée du 12 juillet 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le XXIe siècle – siècle de paix et d'éthique

Parlementaires du monde entier!

Ayant atteint, au terme d'un parcours séculaire, l'aube du XXIe siècle, l'humanité réfléchit aujourd'hui sur son passé et, se tournant vers l'avenir, se prend à rêver : Vers quoi l'humanité devra-t-elle orienter l'énergie de son esprit, la vigueur de son intelligence?

Le XXe siècle, qui vient de se terminer, sera connu dans l'histoire comme l'ère des techniques de pointe, de la conquête de l'espace et aussi du progrès spirituel engendré par l'interaction. Et, aussi paradoxal cela soit-il, ce même siècle aura laissé dans la mémoire des hommes le souvenir des horreurs du génocide, de la faim et des catastrophes écologiques mondiales. Ce siècle a été marqué aussi par deux guerres mondiales et par les pertes humaines et matérielles irremplaçables qu'elles ont occasionnées. Les conséquences des bombes atomiques lancées sur Hiroshima et Nagasaki et de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl ne s'effaceront jamais de la conscience de l'humanité. Nous, les Kazakhs, qui avons connu plus d'un essai nucléaire, à la base de Semipalatinsk et ailleurs, ainsi que les conséquences de l'assèchement de la mer d'Aral, nous partageons la douleur de l'humanité, nous la comprenons.

Le Kazakhstan a pris une mesure importante pour le renforcement de la paix dans le monde en se proclamant État non doté d'armes nucléaires. Nation de nomades transformée en pays développé disposant du complexe spatial de Baïkonour, le Kazakhstan cherche à tirer parti de ses différentes possibilités pour le bien de tous. Mais seul le travail acharné de tous permettra d'atteindre la paix et la sérénité sur la terre. En oeuvrant en ce sens, il convient de tirer les enseignements nécessaires des erreurs du passé, sans jamais oublier que notre destin est entre nos mains à nous tous. Malgré des différences de nationalité, de sexe, de race, d'origine sociale et de confession, nous partageons tous les valeurs communes de l'humanité. La philosophie de la culture humaniste a toujours été de ne pas s'écarter du chemin de la vérité, de ne pas nuire, de se développer et de s'épanouir et se perfectionner en exploitant pour le seul bien de l'humanité toutes les possibilités de l'intelligence accumulée.

Ce n'est qu'en unissant nos efforts que nous accéderons au renforcement de la paix, de la confiance et de la santé morale et au développement économique de chaque pays et que nous pourrons éviter les catastrophes nucléaires et écologiques.

Nous vous engageons tous à mettre vos activités législatives au service des nobles idéaux de l'humanité. Léguons à nos descendants la paix sur cette terre qui est le principe de la vie.

Nous, les membres du Parlement de la République du Kazakhstan, espérons sincèrement que nos nobles aspirations seront pleinement comprises. Nous sommes persuadés que l'Assemblée des parlementaires mondiaux soutiendra également notre appel.

Le XXIe siècle puisse-t-il devenir le siècle de paix et d'éthique!

Appel lancé le 27 juin 2000, à Astana, par le Congrès du Parlement de la République du Kazakhstan.